



Service " agent d'achat " sur taobao, votre avis ?

Par **Tolmo24**, le 11/10/2009 à 14:06

Bonjour,

Je compte me lancer dans une (très) petite activité et j'aurai besoin de quelques avis.

Cette activité est un service " intermédiaire d'achat " sur Taobao.

Taobao est la version Hong-Kongaise de eBay. Il est difficile pour un néophyte de se retrouver sur ce site qu regorge d'articles en tout genre (vêtements, figurines, mangas etc)... et je propose donc de servir d'intermédiaire pour l'achat d'objets sur ce site.

L'utilisateur de mon service me donnera uniquement le lien de l'objet en question, je me charge ensuite de contacter le vendeur etc... Si tout est ok, l'utilisateur me payera l'objet (prix de l'objet + frais d'envoi + ma commission) puis je me chargerai du reste (achat de l'objet puis envoi en France).

Cela risque de plutôt bien marcher, car j'ai déjà proposé ce service à des personnes de mon entourage et elles ont toutes été ravies.

J'ai déjà un emploi, je compte effectuer cette activité lors de mes temps libres.

Je me pose tout de même quelques questions que voici :

-cette activité est-elle légale ?

-faut-il s'inscrire comme auto-entrepreneur ? en effet cette activité peut engendrer des

bénéfices que j'estime à environ 100-200e/mois

-serai-je responsable des objets achetés par les utilisateurs de mon service ?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses,
Arnaud